



GRAND CONSEIL

Postulat - 23_POS_41 - Alberto Mocchi et consorts - J'entends le loup, le renard... et la belette ?

Texte déposé :

Si on parle abondamment du retour de certaines espèces de mammifères dans nos contrées, on oublie souvent que pour de nombreuses autres espèces, c'est plutôt un déclin inexorable que l'on constate dans notre pays.

Belettes, lièvres bruns, muscardins ou encore hérissons sont ainsi placés, aux côtés de 19 autres espèces (sur les 55 de mammifères indigènes hors chauves-souris) par l'Office fédéral de l'environnement sur la liste rouge des mammifères menacés ou quasi menacés, selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

L'exemple des hérissons est à ce titre extrêmement parlant : espèce jadis pour le moins commune de par chez nous, ses effectifs semblent avoir fondu comme neige au soleil ces dernières années - au point qu'il aurait disparu ou presque de certaines régions - et sont devenus plus rares dans d'autres. Une étude dans le canton de Zurich a ainsi montré une diminution de 40% de ces mammifères insectivores ces trente dernières années. On est certes encore loin des 90% de diminution constatés dans certaines régions d'Allemagne ou du Royaume-Uni, mais la situation est préoccupante pour les hérissons comme pour bien d'autres petits mammifères.

La cause de ce déclin est malheureusement une fois encore à chercher principalement du côté des activités humaines : destruction de leur habitat, trafic routier, intensification de certaines pratiques.

Des mesures ponctuelles ont été prises ces dernières années dans notre canton pour quantifier ce déclin, et essayer de l'enrayer. On peut ainsi penser à l'opération « Hérisson y es-tu ? » lancée par le Parc Jura vaudois afin de recenser la présence de cet animal, ou au projet mené dans le Gros-de-Vaud par Pro Natura, en collaboration avec des exploitants agricoles, afin de créer des habitats favorables aux petits mustélidés comme les belettes et les hermines.

Il semble cependant important de pouvoir compter sur des mesures de recensement à l'échelle cantonale, ainsi qu'à des politiques concertées à l'échelle de l'entier de notre territoire, afin d'enrayer ce déclin.

Par le biais de ce postulat, nous souhaitons donc demander au Conseil d'Etat de rédiger – en collaboration avec les milieux concernés : ONG de protection de l'environnement, milieux agricoles et sylvicoles etc. – un plan cantonal visant à mieux recenser les effectifs de ces différentes espèces menacées, et à les protéger via des actions de reconstitution de leurs milieux naturels, sensibilisation de la population ou toute autre démarche poursuivant ces buts.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alice Genoud (VER)
2. Anna Perret (VER)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Carine Carvalho (SOC)
5. Cendrine Cachemaille (SOC)
6. Claude Nicole Grin (VER)
7. Cloé Pointet (V'L)
8. David Vogel (V'L)
9. Elodie Lopez (EP)
10. Felix Stürner (VER)
11. Graziella Schaller (V'L)
12. Hadrien Buclin (EP)
13. Jean Tschopp (SOC)
14. Jean-Louis Radice (V'L)
15. Laurent Balsiger (SOC)
16. Marc Vuilleumier (EP)
17. Martine Gerber (VER)
18. Monique Ryf (SOC)
19. Muriel Thalmann (SOC)
20. Nathalie Vez (VER)
21. Patricia Spack Isenrich (SOC)
22. Pierre Fonjallaz (VER)
23. Sandra Pasquier (SOC)
24. Sébastien Humbert (V'L)
25. Sylvie Podio (VER)
26. Théophile Schenker (VER)
27. Valérie Zonca (VER)
28. Vincent Bonvin (VER)
29. Yannick Maury (VER)
30. Yolanda Müller Chabloz (VER)
31. Yves Paccaud (SOC)